

Le développement professionnel

[Recommandation CM/Rec \(2022\)1 du Conseil de l'Europe sur l'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie](#)

Mesures

b. xviii. faciliter le développement professionnel des enseignants et autre personnel éducatif en ce qui concerne l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie.

c. i – c ix. Les mesures appellent à un développement professionnel soutenu des enseignants afin d'appuyer la mise en œuvre d'une éducation plurilingue et interculturelle au service d'une culture de la démocratie. Elles insistent sur l'intégration des concepts clés dans les curriculums de formation des enseignants ; la remise en question des représentations préconçues relatives à la langue et à la culture ; le développement des compétences plurilingues et interculturelles propres aux futurs enseignants ; l'exploration d'approches pédagogiques concrètes pour la classe ; la gestion de la diversité linguistique et culturelle ; la promotion de cadres d'apprentissage démocratiques encourageant l'autonomie et l'esprit critique ; l'évaluation des apprentissages plurilingues et interculturels ; l'encouragement à la mobilité des enseignants ; ainsi que le renforcement de leur capacité en recherche-action afin qu'ils puissent contribuer à concevoir des politiques et des pratiques éducatives fondées sur des données probantes (résumé).

De quoi s'agit-il ?

Le développement professionnel concerne avant tout la mise à disposition, pour les enseignant·es, de temps et d'opportunités de réflexion sur leurs pratiques, afin qu'ils puissent développer la conscience professionnelle, les compétences et les démarches pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre effective d'une éducation plurilingue et interculturelle. Comme l'indique la Recommandation du Conseil de l'Europe, les institutions responsables de la formation initiale et continue des enseignant·es devraient mettre l'accent sur des approches pédagogiques favorisant un apprentissage plurilingue et interculturel inclusif à l'échelle de l'ensemble du curriculum ; des possibilités devraient également être offertes aux chef·fes d'établissement, directeurs et directrices, cadres et autres membres du personnel de s'engager dans une réflexion collaborative au sein de l'institution.

Pourquoi est-ce important et que peut-on faire ?

La mise en œuvre d'une éducation plurilingue et interculturelle implique un changement majeur d'approche, mobilisant l'ensemble du personnel et en particulier le corps enseignant, dans chaque établissement. Les enseignant-es doivent acquérir les compétences clés requises pour l'éducation plurilingue et interculturelle, et l'ensemble du personnel doit comprendre le rôle joué par son propre plurilinguisme et par ses attitudes. L'instauration, au sein de l'institution, d'une culture de réflexion collaborative sur la diversité linguistique et culturelle, le recours à des activités d'apprentissage plurilingues et interculturelles dans les classes, ainsi que la promotion de l'autonomie et de la démocratie à l'échelle de l'établissement constituent à ce titre des avancées essentielles.

Le développement professionnel des enseignant-es et des personnels scolaires s'effectue selon des modalités variées : à l'issue de la formation initiale ou d'actions de formation dans le cadre de la formation continue, par l'expérience professionnelle en établissement, par des périodes de mobilité des enseignant-es et par la recherche-action¹, menée individuellement ou en collaboration ; toutes ces modalités contribuent à cet indispensable développement professionnel.

Pour plus de détails, voir l'exposé des motifs, paragraphe 5.c, pp. 39-41.

¹ Processus par lequel les enseignant-es analysent de manière systématique leurs pratiques professionnelles afin d'améliorer les résultats d'apprentissage, tant pour eux-mêmes que pour leurs élèves.

Ressources du Conseil de l'Europe pour les concepteurs des politiques et les décideurs

Ressource 1 : [De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue : Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe](#)

La finalité de ce guide est de « *proposer un instrument d'analyse qui serve de document de référence à l'élaboration ou à la réorganisation des enseignements de langue dans les états membres du Conseil de l'Europe... et, par ce biais, un examen des politiques linguistiques européennes, notamment celles promues par le Conseil de l'Europe* ».

Le chapitre 5, « *Créer une culture du plurilinguisme* », vise à clarifier, en termes pratiques, la faisabilité de la promotion d'une éducation plurilingue dans les sociétés et les systèmes éducatifs européens. Dans ce chapitre, la section 5.4, « *Préparer les systèmes éducatifs au plurilinguisme* » (pp. 83-85), traite des politiques et des pratiques visant à sensibiliser les enseignant·es de langues et à renforcer leur formation dans une perspective plurilingue. Cette section renvoie à l'une des études de référence associées au guide, « [Politique de formation des professeurs de langues en faveur de la diversité linguistique et de la communication interculturelle](#) ». Les parties 4, 5 et 6 de cette étude de référence fournissent des orientations utiles pour repenser la politique de formation des enseignant·es de langues dans une perspective de plurilinguisme et de communication interculturelle. Les sections susmentionnées de la ressource 1 ainsi que l'étude de référence peuvent être utilisées pour aider les responsables à définir et planifier comment adapter la formation des enseignant·es de langues et des autres formes de développement professionnel aux exigences de l'éducation plurilingue et interculturelle (EPI), conformément aux orientations du Conseil de l'Europe.

Ressource 2 : [Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle](#)

Le guide traite de l'élaboration de politiques pour une éducation aux langues plurilingue et interculturelle et de l'intégration de ces approches dans l'ensemble des curriculums. Il présente les principales questions et les principes de la conception curriculaire dans une perspective plurilingue et interculturelle, et explique comment identifier, articuler et organiser de manière progressive les contenus et les objectifs pertinents aux différentes étapes du parcours d'enseignement.

Le chapitre 2 du guide comprend une courte sous-section 2.11 (pp. 77-80) sur la formation des enseignant·es, dont la section 2.11.1, « *L'importance de la formation des enseignants* », qui met en évidence les domaines dans lesquels les enseignant·es peuvent rencontrer des résistances face aux changements d'approche nécessaires, et la section 2.11.2, « *Des stratégies de formation possibles* ». Cette sous-section renvoie à l'annexe III du guide, intitulée « *Éléments pour la spécification des compétences des enseignants en vue d'une éducation plurilingue et interculturelle* », (pp. 140-142). Ces éléments peuvent constituer des ressources utiles pour les décideur·ses et les concepteurs et conceptrices de curriculums de formation des enseignant·es lors de la révision des programmes de formation.

Ressource 3 : [Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie](#)

Le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie est « *un ensemble de matériels que les systèmes éducatifs peuvent utiliser pour doter les jeunes des compétences nécessaires pour participer activement à une culture de démocratie et pour vivre ensemble en paix dans des sociétés culturellement diverses* ». Il englobe des listes et des descripteurs de compétences, ainsi que des orientations pour leur intégration dans les curriculums, dans l'enseignement et l'apprentissage.

Pages / extraits

Le [Volume 1](#), au chapitre 6, décrit un modèle des compétences requises dans les cultures démocratiques et pour le dialogue interculturel.

Le [Volume 2](#), au chapitre 1, présente les descripteurs clés pouvant servir de référence lors de la planification des curriculums.

Le [Volume 3](#), notamment le chapitre 2, examine la relation entre les compétences pour la culture démocratique et la pédagogie, incluant la section sur la modélisation des attitudes et comportements démocratiques en classe.

Relations avec d'autres ressources sur le sujet : [Manuel de formation d'introduction au Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie](#) ; divers autres [documents d'orientation](#) ; [Compétences pour une culture de la démocratie et importance de la langue](#).

Ressources du Conseil de l'Europe pour les formateurs d'enseignants et les conseillers pédagogiques

Ressource 1 : [Développer des compétences enseignantes pour les approches plurielles](#)

Cette ressource du CELV fournit un cadre de référence des compétences des enseignant·es pour les approches plurielles, c'est-à-dire les approches décrites et promues par le [CARAP](#), qui recoupent certaines approches pertinentes pour l'éducation plurilingue et interculturelle (EPI). Le matériel inclut un [cadre de descripteurs des compétences enseignantes concernées](#), ainsi que de [nombreux supports pratiques pour la formation des enseignant·es](#), dont des fiches pédagogiques pour les formateurs et les formatrices et des fiches correspondantes pour les participant·es aux cours.

Ressource 2 : [Building blocks for planning language-sensitive teacher education](#) (EN, DE)

Cette ressource du CELV aide les formateurs et formatrices d'enseignant·es, travaillant avec des enseignant·es de différentes langues et disciplines, à intégrer l'éducation sensible aux langues, préalable indispensable à l'éducation plurilingue et interculturelle, dans les curriculums de formation des enseignant·es et dans la pratique pédagogique. Les ressources se composent de six « modules » (*building blocks*) pouvant être utilisés pour sensibiliser et renforcer les compétences des responsables et des formateurs et formatrices d'enseignant·es, ainsi que pour enrichir les curriculums et les parcours de formation. Par exemple, le [module 1](#) fournit un aperçu de l'« éducation sensible aux langues » (*language-sensitive education*) avec des tâches et des activités de réflexion, tandis que le [module 6](#) propose des descripteurs de compétences organisés autour de sept dimensions liées à l'éducation sensible aux langues, nécessaires aux enseignant·es de toutes les langues et disciplines, dont beaucoup sont essentielles pour ceux d'entre eux mettant en œuvre une éducation plurilingue et interculturelle.

Ces compétences recoupent celles présentées dans le cadre fourni par le projet [Développer des compétences enseignantes pour les approches plurielles](#) (ressource 1 ci-dessus). Les modules peuvent aider les formateurs et formatrices d'enseignant·es à veiller à ce qu'une attention accrue soit portée à la dimension linguistique dans leurs cours et à prendre des mesures pour développer davantage les compétences pertinentes des enseignant·es.

Ressource 3 : [La dimension plurilingue et pluriculturelle dans la formation des enseignants de langues-Kit de formation](#)

Cette ressource du CELV est un kit de formation destiné aux formateurs et formatrices d'enseignant·es de langues pour leur permettre d'introduire le plurilinguisme et le pluriculturalisme dans leur pratique pédagogique. Le kit présente les fondements de l'intégration du plurilinguisme et du pluriculturalisme dans les parcours de formation des enseignant·es, ainsi que des pistes à cette fin. En particulier, les chapitres 3 et 4 proposent des orientations pour les formateurs et formatrices sur la manière d'aborder ces thématiques, et la longue section suivante (pp. 19-60) présente quatre itinéraires de formation professionnelle, chacun ayant un focus différent et comprenant des exemples d'activités de formation des enseignant·es, accompagnées de fiches pédagogiques.

Ressource 4 : [Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer - Volume complémentaire](#)

Le Volume complémentaire du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) actualise et enrichit le CECR de 2001, qui établissait une base commune pour l'élaboration de programmes, de référentiels curriculaires, d'examens et de manuels pour l'enseignement des langues, en favorisant la cohérence entre curriculum, enseignement et évaluation. Il comprend l'ensemble complet des descripteurs actualisés et enrichis, qui se substituent à ceux publiés en 2001. Ceux-ci couvrent désormais également des domaines tels que la médiation, l'interaction en ligne, la compétence plurilingue et pluriculturelle, ainsi que les compétences en langue des signes. Le Volume complémentaire propose une vision de l'apprentissage et de l'usage des langues dans laquelle les apprenant-es sont considérés comme des acteurs sociaux, participants actifs et responsables au sein de la société, utilisant la langue pour atteindre des objectifs pratiques et concrets et interagir de manière significative avec autrui.

Le chapitre 2 (22 pages), « Éléments clés du CECR pour l'enseignement et l'apprentissage », expose la vision éducative du CECR, qui explicite les fondements sur la base desquels utiliser efficacement les descripteurs pertinents du CECR pour l'éducation plurilingue et interculturelle, tant dans la pratique en classe que dans l'évaluation.